

AFIGEC PIERRELAYE
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 26-28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
392 251 994 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2024

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 112 748,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	112 748,92 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	130,28 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	112 879,20 euros
--	------------------

À titre de dividende global à l'Associé Unique	112 879,20 euros
--	------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social le délai légal.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 112 879,20 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

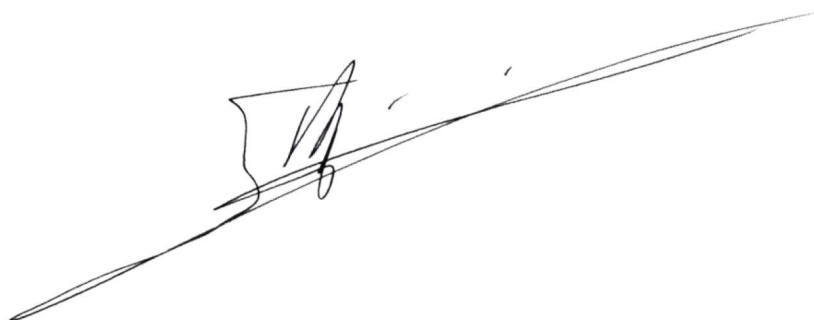
Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2021 :
159 750 euros, soit 355 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 355 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 159 395 euros,
- Exercice clos le 30 septembre 2022 :
80 701,00 euros, soit 179,30 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 179,30 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 521,70 euros.

- Exercice clos le 30 septembre 2023 :
17 139,15 euros, soit 38,37 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 17 139,15 euros.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'W' shape followed by a long, sweeping horizontal line that extends to the right.



SAS AFIGEC PIERRELAYE

26/28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

Certifiés conformes
Florent BURTIN

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

SAS AFIGEC PIERRELAYE

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 249 385	4 420	3 253 805	3 621 046
Chiffre d'affaires net	3 249 385	4 420	3 253 805	3 621 046
Production stockée			56 044	-46 077
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 961	49 085
Autres produits			14	14
Total produits d'exploitation (I)			3 325 823	3 624 068
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 757 184	1 991 307
Impôts, taxes et versements assimilés			44 566	48 285
Salaires et traitements			1 002 612	1 072 586
Charges sociales			357 360	386 489
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 380	19 335
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 843	70 032
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			17	21 517
Total charges d'exploitation (II)			3 211 962	3 609 551
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			113 862	14 516
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			29 637	16 593
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 898	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			31 534	16 593
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 844	13 371
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 844	13 371
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			26 690	3 222
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			140 552	17 739

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		361
Total charges exceptionnelles (VIII)		361
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-361
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	27 803	238
Total des produits (I+III+V+VII)	3 357 357	3 640 661
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 244 609	3 623 521
BENEFICE OU PERTE	112 749	17 139
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	31 534	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	4 844	13 371

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	317 229	285 320	31 910	46 290
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 165		28 165	26 763
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	709 354	285 320	424 035	437 013
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	169 143		169 143	113 100
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 327 948	162 977	1 164 971	1 180 928
Autres créances	192 044		192 044	84 079
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	254 915		254 915	380 334
Charges constatées d'avance (3)	7 672		7 672	17 166
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 951 722	162 977	1 788 746	1 775 606
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 661 077	448 297	2 212 780	2 212 619
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	130	130
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	112 749	17 139
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	740 478	644 868
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	129 801	221 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 249	402 862
Dettes fiscales et sociales	480 810	576 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 399	19 280
Produits constatés d'avance	430 044	347 916
TOTAL DETTES	1 472 303	1 567 751
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 212 780	2 212 619
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 472 303	1 567 751
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS AFIGEC PIERRELAYE

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC PIERRELAYE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 2 212 780 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 749 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 3 ANS

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 4 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 49,52 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	243 717			243 717
- Matériel de transport	20 316			20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 026		4 830	53 196
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	322 059		4 830	317 229
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	26 763	1 402		28 165
Immobilisations financières	390 723	1 402		392 125
ACTIF IMMOBILISE	712 782	1 402	4 830	709 354

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 402	1 402
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 402	1 402
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 830		4 830
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 830		4 830

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des discounted cash flow DCF.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	110 236	100,00	29 637
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			29 637
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	211 318	7 677		218 995
- Matériel de transport	13 115	4 063		17 178
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 336	2 640	4 830	49 147
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	275 769	14 380	4 830	285 320
ACTIF IMMOBILISE	275 769	14 380	4 830	285 320

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10- paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 555 829 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 165		28 165
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 327 948	1 327 948	
Autres	192 044	192 044	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 672	7 672	
Total	1 555 829	1 527 664	28 165
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	97 332
FACTURES A ETABLIR GROUPE	185 916
AVOIRS NON PARVENUS	5 519
Total	288 767

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	130
Résultat de l'exercice précédent	17 139
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	17 269
Affectations aux réserves	
Distributions	17 139
Autres répartitions	
Report à Nouveau	130
Total des affectations	17 269

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves générales	613 438				613 438
Report à Nouveau	130	130	130	130	130
Résultat de l'exercice	17 139	-17 139	112 749	17 139	112 749
Dividendes		17 139			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	644 868	130	112 879	17 269	740 478

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 472 303 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	900	900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 249	429 249		
Dettes fiscales et sociales	480 810	480 810		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	131 300	131 300		
Produits constatés d'avance	430 044	430 044		
Total	1 472 303	1 472 303		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	517			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 517 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	24 715
FNP GI GROUPE	283 788
PROVISION CP ET RTT	65 982
DETTES PROV S/HEURES SUPL.	4 547
FRAIS COLLABORATEURS	1 183
PROVISION PRIMES A PAYER	19 824
PROVISION CHARGES S/CP	25 484
CHARGES SOC / PROV HS	1 384
PROV CS / PRIMES	4 644
TAXES A PAYER	10 530
PROV TAXE APPRENTISSAGE	662
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	2 207
ETAT CAP CFE	2 565
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	2 399
Total	449 915

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5 817		
CCA GROUPE AFIGEC	1 855		
Total	7 672		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	430 044		
Total	430 044		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATION DE SERVICE	3 253 805
TOTAL	3 253 805

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	140 552	27 803	112 749
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	140 552	27 803	112 749
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS AFIGEC PIERRELAYE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 25 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Total	25	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 27 037 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

*Salaire mensuel estimé à fin de carrière

*Pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance} - \text{horizon}}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.70 %

- Départ volontaire du salarié à 65 ans.

- Taux de charges patronales 42%.

- Table de mortalité INSEE 2022.

- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



AFIGEC Levallois
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux
51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville
11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer
Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre
32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur
5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon
112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21